Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 91 (1964)
Heft: 1

Artikel: Patois et ancien français : (suite)
Autor: Chessex, Albert
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-233501

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Patois et ancien français (suite)

par Albert Chessex

En ancien français, le mot « assez » n'avait pas un sens très précis ; il signifiait tantôt « assez » au sens moderne, tantôt, et c'était le cas le plus fréquent, « beaucoup ». Contrairement à l'usage actuel, il se construisait sans la préposition « de » : « assez chevaliers » (Chanson de Roland, XIe siècle) ; — « assés or et argent » (Froissart, 1337-1410) : — « monseigneur Guillaume Martel dit que on avoit assez gent » (XIVe siècle) ; — « car nous avons assez pastures aultre part pour nos bestes » (XVe) ; — « il avoit assez vignes sans icelle » (XVIe).

En patois, le mot *prâo* (*prau*, *praou*), tout comme « assez » en ancien français, a, lui aussi, une signification indécise qui oscille entre « assez », « bien » et « beaucoup ».

A la Fête des Vignerons (Abbaï dè Vegnolan) de 1819, on chantait : *Prau vesite on lâi fara.* (Il s'agissait des visites au *bossaton*).

L'y a prau dzeins que dévejont po dévejâ, écrivait Louis Bornet. (Il y a bien des gens qui parlent pour parler.)

On cé mè ballie praou motetta, praou pan... (F. Visinand, *Le Tzévroai de Voaitaou.*)

Dans *L'accordâiron*, Louis Favrat parle d'une pauvre fille qui, tout à coup, devient riche par héritage. Alors, *à l'abbaï tot dau long, l'eut prau valet que la verirant* (elle eut beaucoup de garçons qui la firent danser).

Mais ce n'est pas dans le seul patois que l'on retrouve des traces de l'ancienne syntaxe. Il en reste aussi dans notre français, moins que naguère, il est vrai : « assez pain », « assez viande » s'entendent parfois encore, de même que « assez chagrin », « assez peine ». Ces expressions se rencontrent même en littérature : « Vous avez assez place, assez bois, assez légumes, assez lait... ». (Benjamin Vallotton, *Ce qu'en pense Potterat*, p. 321.)

En ancien français, le mot « que », employé seul, signifiait souvent « ce que ». Exemples : « Il me demanda qu'il m'en sembloit ». Joinville, 1225-1317. (Ce qu'il m'en semblait.)

« Si avisa cel Anglois et lui demanda qu'il vouloit. » Froissart, 1337-1410. (Ce qu'il voulait.)

Cette construction, que le français a bannie depuis des siècles — il n'en reste que quelques constructions stéréotypées comme « fais ce que dois advienne que pourra » — les patois la connaissent toujours. Exemples : « Le tzévroai fâ que vaou ». F. Visinand. (Le chevrier fait ce qu'il veut ; littéralement : le chevrier fait qu'il veut.) « Ne sé pas que lâi a per ci étrabllio. » Louis Favrat. (Je ne sais pas ce qu'il y a dans cette étable ; mot à mot : Je ne sais pas qu'il y a...) — « Mâ sèdè-vo que vu vo dere ? » Louis Favrat. (Mais savez-vous ce que je veux vous dire , Littéralement : Savez-vous que je veux vous dire ?)